

26 fév 2010 -10:56

Appartient à [Conseil des ministres du 26 février 2010](#)

B-FAST

Opérations B-FAST en janvier 2010 en Haïti et en Albanie

Opérations B-FAST en janvier 2010 en Haïti et en Albanie

Sur proposition de M. Steven Vanackere, ministre des Affaires étrangères, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution de 461.750 euros à l'opération B-FAST menée en janvier 2010 en Haïti, à la suite du violent tremblement de terre du 12 janvier 2010. Cette intervention consistait en l'envoi d'une Urban Search and Rescue team (USAR) afin de rechercher les survivants sous les décombres, d'une équipe d'intervention médicale ainsi que l'envoi et la mise en route d'une station mobile d'épuration d'eau. Cette opération, à laquelle une soixante de personnes a pris part, était initialement fixée à 10 jours. Elle a été prolongée, en ce qui concerne le volet médical, de 10 jours supplémentaires. Le Conseil des ministres a dès lors marqué son accord pour l'attribution de 200.000 euros supplémentaires pour financer cette prolongation.

Le Conseil des ministres a également approuvé l'octroi de 60.000 euros à l'opération B-FAST menée en janvier 2010 en Albanie, à la suite des graves inondations qui ont eu lieu dans le nord du pays. Cette opération consistait en l'envoi de deux bateaux à fond plat et de médicaments en Albanie.

B-FAST (Belgian First Aid & Support Team) est la structure d'intervention rapide chargée de l'organisation des secours d'urgence en cas de catastrophe à l'étranger, créée par le Conseil des Ministres du 10 novembre 2000.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe